

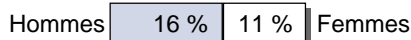
La population active

22 200 000 personnes exercent une activité professionnelle (mars 1993)



L'écart entre l'activité des hommes et des femmes se retrouve à toutes les tranches d'âge.

15 % ne sont pas salariés

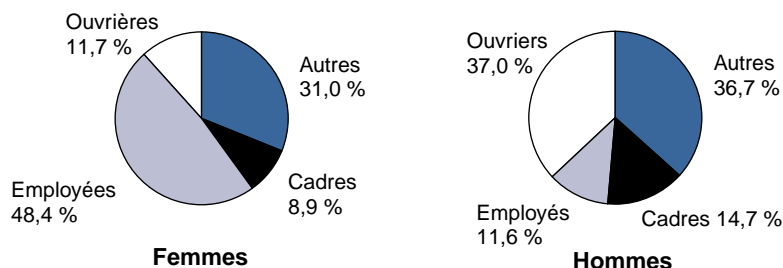


13,7 % travaillent à temps partiel



Les emplois temporaires (qui regroupent les contrats à durée déterminée, les contrats saisonniers, les contrats d'intérim) représentaient en 1992 près de 8 % des effectifs salariés, soit près du double par rapport à 1985. Le recours à des emplois non stables, considérés par le droit du travail comme « atypiques », tend à se généraliser, les contrats à durée déterminée par exemple devenant fréquemment un préalable à une embauche stable.

Catégories socioprofessionnelles



Mortalité spécifique et différentielle

La mortalité frappe elle aussi différemment les catégories socioprofessionnelles. La population active la moins exposée est représentée par les ingénieurs, les professions littéraires ou scientifiques ; leur mortalité entre 35 et 75 ans est deux fois plus faible que l'ensemble de la population. À l'inverse, la mortalité des manœuvres est supérieure à celle de l'ensemble de la population. Sur la période 1980-1989, la probabilité de décéder entre divers âges, pour la population masculine, révèle que les manœuvres et les salariés agricoles ont les risques les plus importants : leur probabilité de décès est de 5 à 10 % supérieure à celle de l'ensemble de la population masculine entre 35 et 60 ans. Viennent ensuite les ouvriers qualifiés et spécialisés ainsi que le personnel de service. La comparaison des probabilités de décès de 1960-1969 et 1980-1989 montre, qu'entre 35 et 60 ans, la probabilité de décès des hommes cadres moyens et supérieurs s'est réduite de 28 %, contre 16 % pour les catégories des ouvriers et employés. En ce qui concerne la population féminine active, aux âges de la vie compris en 35 et 75 ans, la mortalité la plus forte touche trois catégories

Espérance de vie et catégories socioprofessionnelles

Elle atteint aujourd'hui 73,1 années pour les hommes et 81,3 années pour les femmes. Cependant, les diverses catégories socioprofessionnelles ne bénéficient pas de façon égale de cet allongement de la durée de vie.

Pour les inactifs, l'espérance de vie s'établit à 64,6 années. À 35 ans, si les cadres supérieurs ont une espérance de vie de 44 années, elle n'est que de 35,8 années pour la catégorie d'ouvriers la moins qualifiée, les manœuvres. Cette différence se retrouve de la même manière dans l'espérance de vie à 60 ans qui se réduit à 21,7 années pour les cadres et 17,1 années pour les manœuvres.

L'évolution sur la période 1960-1989, montre que l'espérance de vie de la population masculine, à 35 ans comme à 60 ans

est en augmentation constante chez toutes les catégories socioprofessionnelles, mais dans des proportions bien différentes. Parmi les catégories socioprofessionnelles ayant une espérance de vie des plus faibles en 1960, les professions de l'agriculture, de l'artisanat et du petit commerce ont enregistré les augmentations les plus importantes (3,0 à 3,1 années), supérieures à celle des ouvriers (2,8 années). Les instituteurs, dont la situation sociale s'est dégradée, ont connu sur cette même période l'augmentation la plus faible, soit 0,7 année. Durant ces trente dernières années, l'espérance de vie à 35 et à 60 ans reste la plus basse pour les manœuvres (respectivement 35,8 et 17,1 années) et les salariés agricoles (38,6 et 18,3 années).

La **population active** est définie comme l'ensemble formé par les personnes ayant un emploi, les chômeurs et les militaires du contingent.

Le **taux d'activité** est le rapport entre la population active et la population totale.

Ces données sont extraites de **La santé en France**, rapport du Haut Comité de la santé publique. Paris : La documentation Française, novembre 1994, 333 p.



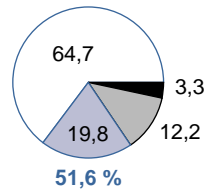
sociales : les ouvrières spécialisées ou manœuvres, les femmes de ménage, les autres personnels de service. Le taux de mortalité de ces catégories est supérieur (de 0,7 à 1,4 point selon les âges) au taux de l'ensemble des actives. Les écarts de mortalité des cadres avec ces mêmes catégories sont également de +2,4 points entre 35 et 60 ans.

Ces écarts de mortalité peuvent s'expliquer en partie par des différences liées aux conditions de travail (exposition aux risques, pénibilité plus importante du travail ouvrier), aux conditions de vie variables selon le niveau social. De la même manière que pour l'espérance de vie, les hommes inactifs non-retraités ont une mortalité supérieure à celle des actifs ou des retraités. Les retraités précoces, pour leur part, ont une mortalité plus élevée que celle des actifs, d'autant plus s'ils ont exercé un métier ouvrier.

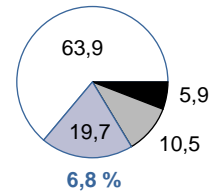
Précarité et risque d'exclusion en France

Le rapport du **Centre d'études des revenus et des coûts** (Cerc) de février 1994 a été effectué à partir des données d'une enquête réalisée par l'Insee en 1986 sur les situations défavorisées. Au regard de ce rapport, près de la moitié de la population active française serait aujourd'hui exposée au risque d'exclusion en vertu d'un « processus de disqualification sociale » ; soit 11,7 millions d'individus âgés de 18 à 64 ans. L'analyse du Cerc est faite en fonction du rapport à l'emploi des personnes interrogées. Cinq catégories sont définies.

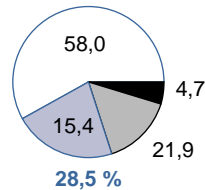
L'emploi stable non menacé correspond aux salariés sous contrat de travail indéterminé qui ne pensent pas que cette stabilité professionnelle soit menacée.



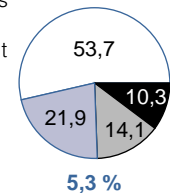
Le chômage de moins de deux ans touche 1,8 million de personnes.



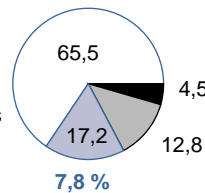
L'emploi stable menacé rassemble les salariés sous contrat indéterminé qui pensent que cette situation professionnelle est menacée.



Le chômage de plus de deux ans touche 1,3 million de personnes. Parmi eux, plus de 850 000 personnes sont susceptibles de rompre leurs derniers liens sociaux.



L'emploi instable regroupe les personnes dont la situation sur le marché de l'emploi est mobile et mouvante sans pour autant être toujours menacée d'un retrait de la vie active.



État de santé

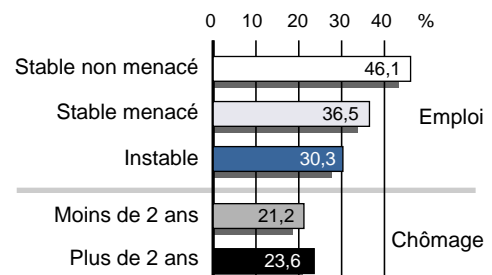


Pourcentage de la population active

Famille, vie conjugale et sociabilité

De fortes corrélations existent entre les difficultés de l'intégration professionnelle et l'instabilité familiale illustrant la forte inégalité dans la construction de la vie familiale, en particulier dans la constitution du couple en fonction du rapport à l'emploi. La précarité professionnelle s'accompagne également d'une réduction sensible de la sociabilité, que celle-ci soit familiale, relationnelle ou associative (voir ci-contre).

Participation à la vie associative selon la situation par rapport à l'emploi



Source : enquête Insee situations de la vie 1986-1987